



Formulaire d'accord

# Contrat de location résidentielle

Date de l'accord :

Date de début du bail:

## 1. Les parties impliquées

---

- Le propriétaire (bailleur) :
- La personne sortante (locataire/hôte actuel) :
- La personne entrante (invité/sous-locataire) :

## 2. Détails de la propriété

---

Adresse du bien:	
Date de début du bail initial: [JJ/MM/AAAA]	
Date de fin de bail initiale: [JJ/MM/AAAA]	

### 3. Liste de vérification et détails de l'organisation

---

Veillez cocher les cases appropriées et remplir les champs obligatoires:

A. Type d'arrangement	
<b>Sous-location rémunérée:</b> Le locataire entrant paiera un loyer au locataire sortant.	<input type="checkbox"/>
<b>Hébergement gratuit / Échange:</b> La personne accueillie est hébergée gratuitement (ou dans le cadre d'un échange de maison réciproque).	<input type="checkbox"/>

B. Durée du séjour	
<b>Date de début:</b> [JJ/MM/AAAA]	
<b>Date de fin:</b> [JJ/MM/AAAA]	
<b>Nombre total de jours/mois:</b> [Préciser la durée]	

C. Conditions financières	
<b>Loyer / Frais de logement:</b> [Montant] € par jour / par mois	
<b>Caution (le cas échéant) :</b> [Montant] € (À restituer à la fin du séjour, déduction faite des éventuels dommages constatés)	
<b>Remarque:</b> La loi stipule que le loyer de la sous-location ne peut excéder le loyer payé par le locataire sortant au propriétaire.	

## D. Assurance obligatoire

**Confirmé:** La personne entrante possède une assurance responsabilité civile valide couvrant les dates exactes du séjour.

**Numéro de police / Fournisseur:** [Insérer les détails]

## 4. Conditions générales

En signant ce document, les trois parties acceptent expressément les conditions suivantes, qui constituent un avenant au bail initial:

### 1. Autorisation du propriétaire et documents requis

- **Consentement écrit explicite:** Le présent accord signé constitue l'autorisation formelle et écrite du propriétaire (bailleur) permettant au locataire sortant (locataire principal) de sous-louer tout ou partie du bien.
- **Informations obligatoires:** Conformément à la loi française, le locataire sortant doit transmettre physiquement ou numériquement deux documents spécifiques au locataire entrant (sous-locataire) : une copie de cette autorisation signée par le bailleur et une copie intégrale du bail original en vigueur.
- **Étendue du bail:** Ces dispositions légales s'appliquent de la même manière, que le logement d'origine soit une location meublée ou non meublée.

### 2. Réglementation financière et plafonnement des loyers

- **Plafond légal de loyer:** Le loyer mensuel et les charges facturés au sous-locataire ne peuvent en aucun cas dépasser le prix proportionnel par mètre carré du loyer et des charges payés par le locataire sortant pour son propre logement.
- **Modalités de paiement:** Le sous-locataire est légalement tenu de verser directement au sous-locataire les frais de sous-location convenus. Parallèlement, le sous-locataire demeure pleinement responsable du

paiement du loyer mensuel initial directement au propriétaire, indépendamment de tout retard de paiement du sous-locataire.

### 3. Responsabilité civile et assurance

- **Responsabilité du locataire principal:** Le locataire sortant reconnaît formellement qu'en sa qualité de locataire principal, il est entièrement responsable du sous-locataire. Il répond directement au propriétaire de tout dommage ou manquement contractuel causé par le locataire entrant.
- **Assurance obligatoire:** Afin d'atténuer le risque ci-dessus, la personne entrante doit détenir une assurance responsabilité civile active couvrant les dates exactes du séjour.

### 4. Subordination au bail initial

- **Hiérarchie contractuelle:** Le présent accord tripartite est entièrement subordonné au bail principal signé entre le propriétaire et le locataire sortant. Le locataire entrant s'engage à respecter l'ensemble des règles, règlements de l'immeuble et restrictions d'usage stipulés dans le bail initial.
- **Limites de durée:** La durée de cette sous-location ne peut excéder la durée restante du bail initial. Le contrat prend fin automatiquement à la date d'échéance convenue, et le sous-locataire n'a aucun droit légal de rester dans les lieux après cette date.

## Règles (facultatives)

---

Énumérer les règles, comme la politique relative aux animaux domestiques, les restrictions concernant le tabagisme, etc., sous forme de liste.

# Signatures

---

---

**Le propriétaire  
(Bailleur)**

**Date:**

---

**La personne sortante  
(Locataire/Hôte actuel)**

**Date:**

---

**La personne entrante  
(Invité/Sous-locataire)**

**Date:**